

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA
Gazette des Familles
CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 2. QUEBEC, 28 FEVRIER 1871. No. 10.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication—Huitième entretien sur la famille—Chronique—Faits divers—Agriculture—Recette—Feuilleton : Vie et vertus de la bienheureuse Germaine Cousin—Annonce—Conditions.

Notre publication.

L'encouragement que nous recevons des Acadiens de quelques localités du Nouveau-Brunswick, nous impose, en quelque sorte, l'obligation de leur témoigner publiquement notre reconnaissance. Nous croyons leur être agréable en ajoutant au titre de notre publication "*Gazette des Familles Canadiennes*" ce mot qui suffit pour nous rappeler toute une histoire de luttés, de courage et de malheurs ; "et Acadiennes."

D'ailleurs, les familles Canadiennes et Acadiennes qui sont scœurs par le sang et les hautes qualités qui les distinguent, doivent tendre plus que jamais à

resserrer les liens qui les unissent, à rendre communs les intérêts qui leur sont chers. Si une nouvelle constitution a fait d'elles et de nous un même et seul peuple, bientôt, une voie ferrée fera disparaître la distance qui nous sépare encore, et alors nous pourrons nous tendre la main, nous donner le baiser fraternel, nous jeter dans les bras les uns des autres, en nous écriant, comme des parents qui se revoient après une longue absence : Mon frère ! Ma sœur !

Nous aurons alors la douce consolation de nous retrouver tels que nous étions au sortir de la patrie commune : Catholiques fervents, animés des plus nobles sentiments, parlant la langue maternelle, la belle langue française, &c.

Que ce sera un beau jour pour elles et pour nous, que celui où toutes les barrières qui nous séparent encore seront renversées, et où nous pourrons nous voir face à face. En attendant cet instant fortuné, qu'il nous soit permis d'offrir au Révd. M. Pelleier, curé de Carquette, au Révd. M. Robert, curé du Petit Rocher et à leurs braves paroissiens nos plus sincères remerciements, pour leurs témoignages de sympathie.

Huitième entretien sur la famille.

LE PÈRE, LA MÈRE, LEURS ENFANTS.

1er Devoir. — L'Amour.

Parents chrétiens, de toutes les obligations graves et importantes que vous imposez vos titres sublimes de père et mère, à l'égard de vos enfants, sans contredit, la plus douce, pour votre cœur, c'est celle

de les aimer d'un amour vraiment digne et tout-à-fait convenable.

Oui, pères et mères, vous devez aimer sincèrement tous vos enfants, et ce devrait être, pour vous, une grave injure que d'entreprendre de vous prouver cette vérité si évidente et surtout si naturelle pour le cœur de tous les bons parents !

Et si la nature a gravé en caractères de feu l'amour des mères pour leurs petits, même chez les animaux les plus féroces, cette tendresse des plus cruels d'entr'eux pour leur progéniture, ne suffirait-elle pas pour couvrir de honte et d'opprobre tous les parents chrétiens, qui n'auraient pas pour leurs enfants, un amour sincère, une tendre affection. Et, s'il se rencontrait des pères et des mères assez dénaturés, et disons même, assez barbares pour ne pas aimer leurs enfants, ne serions-nous pas en droit de les regarder comme des espèces de monstres, tout-à-fait indignes de vivre, nous ne disons pas parmi les chrétiens, mais même parmi les infidèles. Il faudrait les envoyer à l'école des panthères et des tigres.

Pères et mères, la nature vous impose donc une stricte obligation d'aimer tous vos enfants, et la religion vous fait un devoir sacré de les aimer *chrétiennement*, et vous devez les aimer, non pas parcequ'ils ont certaines qualités naturelles, certaines vertus de tempérament qui vous flattent et qui vous les rendent agréables, mais parcequ'ils sont les images de Dieu, les membres de Jésus-Christ, les temples de l'Esprit Saint.

Aimez-les, parce qu'ils sont destinés à être, pendant l'éternité, en la compagnie de Dieu, des anges et des saints.

Aimez-les encore, et bien sincèrement, parcequ'ils sont d'autres vous-mêmes. En effet, le nom qu'ils

portent c'est votre nom, le sang qui coule dans leurs veines, c'est votre sang. Ils sont vraiment les os de vos os, la chair de votre chair, le sang de votre sang.

Enfin, aimez-les encore, et de toute votre âme, parceque c'est sur eux que repose le bonheur de vos vieux jours ; ayez pour eux un amour généreux qui vous porte, par tous les moyens légitimes, à assurer leur bonheur pour la vie présente, et plus encore, leur félicité éternelle. Car, c'est là la marque infailible à laquelle on peut reconnaître que les parents aiment véritablement leurs enfants !

Voici maintenant sur ce sujet, une considération qui doit attirer toute votre attention : Vous devez aimer tous vos enfants, et les aimer d'un amour égal. Vous devez éviter, avec le plus grand soin, d'avoir pour aucun d'eux de ces préférences indiscrettes, imprudentes et le plus souvent injustes, qui engendrent, presque toujours, dans les familles des divisions, des jalousies, des haines et quelque fois de grands crimes et de grands malheurs !

Pères et mères, jugez des conséquences de ces préférences par le fait suivant, que vous connaissez déjà :

Le saint patriarche Jacob donne à son fils Joseph, en présence de ses frères, des marques très sensibles de la prédilection qu'il a pour lui, et aussitôt, comme le remarque la Sainte Ecriture, cette préférence du père pour son cher Joseph devient pour tous ses frères une cause très forte d'envie et de haine ! C'est à un tel point, qu'ils ne peuvent plus lui parler avec douceur ; et plus tard, cette haine qu'ils ont contre leur frère, va jusqu'à leur inspirer le terrible dessein de lui ôter la vie. Et si l'un d'eux animé d'une haine moins violente contre Joseph, parvient à les empêcher de tremper leurs

mains dans le sang de ce jeune frère, il ne peut cependant les détourner de le vendre à des marchands Ismaélites, qui eux-mêmes, vont le revendre en Egypte, comme un vil esclave ! Voilà quelles sont, pour Joseph, les tristes suites des préférences que son père a eues pour lui !

Pères et mères, apprenez par cet exemple frappant, que les préférences que vous pouvez avoir pour quelques-uns de vos enfants, peuvent avoir les suites les plus fâcheuses pour eux, et qu'ordinairement, loin de leur procurer, par là, de vrais avantages, vous ne réussirez qu'à leur créer de grands embarras, et quelquefois même, de grands malheurs !

Comprenez bien encore que ces sortes de préférences, qui ne sont le plus souvent de votre part que de purs caprices, et même quelquefois, de criantes injustices, ne servent qu'à rendre ceux de vos enfants qui en sont l'objet, plus ingrats envers vous-mêmes, plus insolents à l'égard de leurs frères et sœurs. Le plus souvent, ces prédilections en font des enfants gâtés, de très mauvais sujets !

On pourrait citer, à l'appui de cette désolante vérité, une multitude de faits qui sont tous plus frappants les uns que les autres. En voici un que nous vous prions de bien remarquer :

Nous apprenons un jour, à notre grande surprise, que le fils aîné d'une belle et bonne famille, s'est livré trop jeune au libertinage ; que par suite de ce premier malheur, il a commis une autre faute très grave, pour laquelle il a été condamné à la mort, et que son malheureux père, au moyen de protections puissantes et de fortes sommes, est parvenu à faire commuer cette peine. Après avoir témoigné notre étonnement à la personne qui nous faisait connaître tous ces tristes détails, et lui avoir

exprimé combien il nous était difficile de comprendre comment ce jeune homme qui appartenait à une famille aussi honorable, avait pu se porter à des excès aussi révoltants ; notre interlocuteur nous dit : “ Ne saviez-vous pas que ce jeune homme était l'enfant gâté de sa mère, qu'elle a fermé les yeux sur tous ses défauts, et que c'est elle, l'insensée ! qui a été la cause du malheur de son fils ! ”.

Quelle affreuse position pour une mère ! faire tant de mal à un de ses enfants ! A celui pour lequel elle prétend avoir un amour tout particulier !

Et cependant, les mères qui se rendent coupables de semblables fautes, sont bien plus nombreuses qu'on ne le pense ordinairement !

Une autre mère qui était restée veuve assez jeune et qui n'avait que deux enfants, deux garçons, se rendit coupable de la même imprudence. Son fils aîné était un fort beau jeune homme, mais c'était là son unique mérite, si toutefois c'est là un mérite. D'un autre côté, c'était un jeune homme sans cœur, comme sont la plupart des enfants gâtés. Au collège, il était d'une paresse excessive ; il était, dans toute la force de l'expression, le scandale de ses camarades et le tourment de ses maîtres, &c. Malgré tout cela, il n'en était pas moins l'objet de toutes les prédilections et de toute la tendresse de son imprudente mère, qui ne voulait rien voir de ses défauts.

Son jeune frère, sans avoir rien de rebutant dans sa personne, était cependant d'un extérieur moins gracieux que lui ; mais en retour, il était d'une piété angélique ; il avait le plus excellent cœur, le caractère le plus riche. A de grands talents, il joignait un grand amour pour l'étude ; aussi, obtenait-il les plus brillants succès, dans ses classes.

Ce qui contribuait le plus à faire ressortir la

paresse de son frère aîné, c'est qu'il était dans la même classe que lui, qu'il tenait le premier rang et l'autre le dernier, quoiqu'il eût deux ans plus jeune que lui.

Et cependant, qui le croirait ! Malgré toutes ses qualités éminentes et ses brillants succès, cet excellent enfant était constamment l'objet des préventions injustes de son indigne mère, qui ne manquait jamais de faire ressortir, à tout propos, et devant toutes sortes de personnes, ses préférences ridicules pour son aîné et ses préjugés révoltants contre son cadet.

Mais cette mère aveugle, imprudente et injuste fut cruellement punie ; et voici comment : A peine son fils aîné eut-il atteint sa seizième année, qu'il fut mis à la porte du collège où il étudiait. Des protecteurs lui obtinrent de suite son entrée dans un autre collège, tout en lui obtenant une bourse. Mais, après une seule année de séjour dans cette autre maison, le supérieur signifia à la mère que son fils ne pourrait pas y entrer, au moins, comme pensionnaire.

Tel est le second soufflet que cet infortuné jeune homme donna à sa malheureuse mère, par sa mauvaise conduite.

Il obtint, cependant d'entrer dans le même collège, comme externe. Plus libre qu'il ne l'était auparavant, il se conduisit d'une manière si indigne, qu'avant même le printemps, la porte de cette maison lui fut fermée, et par là même, il est déclaré indigne de fréquenter aucun établissement de ce genre.

Après cette expulsion, le malheureux jeune homme, triste victime de la tendresse aveugle et malentendue de son imprudente mère, fut réduit à s'engager comme domestique. Un an plus tard, il

est emprisonné pour vol. A peine est-il sorti de cette captivité, qu'il fait un faux, et par suite, est condamné au pénitencier pour quinze ans. Sorti de là, pour cacher sa honte, il se sauve aux Etats-Unis où il a été tué pendant la dernière guerre civile.

Ainsi, sa pauvre mère a épuisé jusqu'à la lie la coupe des humiliations, et ce qui a rendu plus amers et plus insupportables ses chagrins déjà si poignants par eux-mêmes, c'est que toutes les personnes qui la connaissaient, loin de la plaindre, ne pouvaient s'empêcher de dire, avec beaucoup de raison : Elle est punie par où elle a péché ; elle n'a que ce qu'elle a bien mérité !

Dans son immense douleur, dans sa vieillesse prématurée, elle a pour la consoler et nourrir ses vieux jours, son fils cadet qui est devenu un sujet brillant, et remplit une belle et noble carrière.

Il arrive cependant bien souvent que ces pauvres enfants contre lesquels les parents ont d'injustes préventions, deviennent, par désespoir, de très mauvais sujets. Dans ce cas, encore, quels sont les coupables ?

Il y a dix à onze ans, nous avons préparé à la première communion, avec toute la peine possible, un jeune homme âgé de quinze ans. Ce jeune homme était très spirituel et n'aurait pas manqué d'être très aimable, si son caractère n'avait été irrité par les mauvais traitements de son indigne mère. Pour bien juger cette marâtre, disons qu'elle éprouvait une telle répulsion pour cet enfant, qu'elle allat jusqu'à refuser d'assister à sa première communion, et la veille de ce grand jour, quand son fils se jeta à ses genoux pour lui demander pardon de ses désobéissances et recevoir sa bénédiction, la malheureuse se détourna avec mépris, et lui dit d'un ton

bourru, “ va, hypocrite, tu ne feras jamais qu’un vagabond.” Quand le jeune homme nous fit part, en sanglotant, le lendemain matin, de cette réception brutale, nous ne pûmes nous empêcher de verser des larmes bien amères.

Un an plus tard, ce jeune homme se livrait à tous les vices et ne parlait de sa mère, qu’avec indignation. Après avoir subi deux ou trois incarcérations, il a été travailler dans les chantiers de l’Ottawa, et un jour, après avoir épuisé tous les blasphèmes qui sont dans le vocabulaire des hommes de cages, il a été frappé par un arbre qui l’a étendu mort sur le sol, sans qu’il ait eu un instant pour se repentir !

Misérable mère ! Comment a-t-elle pu survivre à la fin si tragique de son enfant qu’elle avait conduit au désespoir par ses injustes préventions !

CHRONIQUE.

Pie IX captif reçoit, tous les jours, les plus grandes marques de sympathie. L’ancien et le nouveau monde rivalisent de zèle pour protester contre l’envahissement sacrilège de la ville Eternelle. A l’exemple des dames de Rome, de Vienne et de Milan, les dames catholiques de l’Angleterre viennent de présenter au magnanime Pontife, par l’entremise de Sa Grâce l’Archevêque de Westminster, une magnifique adresse accompagnée de riches présents.

Le Canada, si bien connu par sa foi et son dévouement au Saint-Siège, ne veut pas demeurer en arrière, dans ce temps de désolation et de deuil pour l’Eglise Universelle. Le diocèse de Rimonski, à la suggestion de son Vénérable Evêque, Mgr.

Langevin, vient de présenter une adresse à Sa Majesté, la reine d'Angleterre, pour lui exprimer la honte et l'indignation qu'il a ressenties, en apprenant les profanations dont s'est rendu coupables le malheureux roi d'Italie, en s'emparant de la ville de Rome, et en faisant Pie IX prisonnier, dans son propre palais. En second lieu, il supplie Sa Gracieuse Majesté d'intervenir et d'engager, par tous les moyens à sa disposition ce roi sacrilège à restituer tous les Etats de l'Eglise dont il s'est emparé.

Nous félicitons Mgr. de Rimouski de l'heureux mouvement qu'il vient d'imprimer à tous ses diocésains.

Mgr. Raymond, V. G. Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe, a fait, il y a quelque temps, devant les membres de l'Union Catholique de cette ville, une lecture sur les *Enseignements des événements contemporains*, que nous voudrions pouvoir reproduire, tant nous désirions la voir entre les mains de tous nos compatriotes catholiques. Cette lecture est un chef-d'œuvre où l'élégance du style se joint à la plus haute philosophie.

Outre ces témoignages publics, nous avons encore la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs, qu'il ne se passe pas de semaine sans que nous recevions des lettres que nous adressent des amis de notre Gazette, pour nous dire : " Parlez-nous de Pie IX ; parlez-nous de ses malheurs et de sa dure captivité." Ces témoignages privés, mais nombreux, sont bien consolants et sont des preuves irrécusables que Notre Saint Père le Pape possède ici un grand nombre d'enfants qui ont pour lui l'attachement le plus fort et le plus sincère.

Quant aux autres nouvelles de l'intérieur, elles sont généralement satisfaisantes. Les élections, à la Rivière Rouge, se sont faites en faveur des amis

de l'ordre. Parmi les élus, nous comptons des canadiens français qui sont aussi recommandables par leurs talents distingués que par les principes qu'ils professent. Nous avons éprouvé une véritable satisfaction en apprenant le triomphe de MM. Girard, Dubuc et Royal.

Les voies ferrées et autres, ouvertes partout à la colonisation, nous font espérer beaucoup pour la prospérité toujours croissante de notre pays. L'arrivée à Québec de plusieurs voitures venant du lac St. Jean et de ses environs, prouve hautement les services que pourra rendre aux colons de ces localités l'ouverture du chemin qu'on pourrait appeler, en toute justice, le chemin Tremblay.

Disons maintenant un mot des témoignages de sympathie que reçoit notre petite Gazette.

Nous avons reçu, depuis environ un mois, de trois des Vénérables Evêques de la province ecclésiastique de Québec, des lettres pleines d'encouragement, et pour lesquelles nous nous reconnaissons redevable de la plus grande reconnaissance.

Plusieurs aussi, parmi MM. les curés nous ont donné des marques de sympathie au delà de tout ce que nous pouvions espérer, et voilà ce que l'un d'eux aussi distingué par son zèle, son activité que par son intelligence et ses connaissances étendues, nous écrit : " Monsieur le Rédacteur et cher confrère, vous ne sauriez croire l'importance que j'attache à votre *Gazette*. Je travaille sans relâche à la répandre, de plus en plus, parmi mes paroissiens. Comme vous le savez ; j'ai aujourd'hui quarante abonnés dans ma paroisse ; eh ! bien, j'espère doubler ce nombre d'ici à quelques mois. Voici les raisons qui m'engagent à déployer ce zèle en faveur de votre publication. Depuis que je suis curé ici, j'ai mis en œuvre, ce semble, tous les moyens qui peuvent

le plus contribuer à réformer une paroisse. Retraites, neuvaines, jubilés, instructions, catéchismes ; je n'ai rien négligé. Je dois l'avouer, chacun de ces exercices de piété et de religion produisait des effets consolants, et j'en remercie la divine Providence. Cependant, Monsieur le rédacteur, j'ai remarqué, à ma grande surprise, que votre *Gazette*, depuis qu'elle est reçue ici, produit des effets et plus durables et plus frappants que tous ces exercices réunis. Un des désordres que je déplorai le plus était le peu de surveillance des parents sur leurs enfants. Ces enfants avaient, à peu près, pleine liberté d'aller où ils voulaient, de fréquenter qui bon leur semblait. Imaginez les désordres que devait entraîner cette liberté sans contrôle. Les danses, les bals, les jeux, &c., étaient à l'ordre du jour ; les jeunes filles prenaient des airs effrontés et étaient adonnées à la vanité et à l'esprit mondain, sans piété, sans modestie.

“ Depuis que votre inestimable *Gazette* est lue par plus de la moitié de ma paroisse, car plusieurs de ceux qui ne la reçoivent pas encore, se hâtent de l'emprunter de leurs amis ou de leurs voisins, les entretiens sur la famille ont produit les plus heureux résultats. Les pères et mères prennent au sérieux tous les enseignements qui s'y trouvent et pèsent, à sa juste valeur, l'immense responsabilité qui leur incombe.

“ Tout ce que vous avez dit des fréquentations, de la préparation au grand sacrement de mariage, du baptême, &c. ; tout cela appuyé sur des traits aussi frappants que touchants, produit sur eux plus d'effets que le sermon le plus éloquent. La preuve de cet avancé, c'est que tous ceux qui lisent votre *Gazette*, veillent avec le plus grand soin sur leurs enfants, ne permettent dans leur maison, ni jeux, ni danses, ni réunions de jeunes gens.

“ A ce propos, voici ce que me disait, il y a quelque temps, un de mes plus respectables paroissiens. Je lui demandais ce qui avait amené le changement remarquable qui s’était opéré dans plusieurs familles ? “ Monsieur le curé, me répondit-il, croyez-vous qu’on peut lire la petite Gazette que vous nous faites recevoir et dont vous nous parlez si souvent, sans faire de sérieuses réflexions sur nos devoirs à l’égard de nos enfants ? C’est une vraie Providence, que cette petite *Gazette*. Elle a ouvert les yeux à un grand nombre d’entre nous, je vous assure. Si vous voyez comme nos enfants la lisent avec empressement et comme elle les rend soumis et obéissants. C’est à ne pas y croire ! Quant à moi, je donnerais quatre piastres par année, au lieu de un écu, s’il le fallait. Et puis, le *petit Baptiste* ; y a-t-il un plus beau modèle, sous tous les rapports ? Il est impayable ! ”

“ Monsieur le rédacteur, tout ce que ce paroissien m’a dit, tous vos lecteurs ici le pensent. Quel motif d’encouragement pour vous ! Comme vous devez vous trouver heureux d’apprendre la grande somme de bien que produit votre Gazette.

“ Quant à moi, j’ai cru devoir vous faire part de ce qui précède, pour vous dédommager des peines et des sacrifices que vous vous imposez, malgré le faible état de votre santé.

“ J’espère qu’à la fin de cette année, j’aurai la douce consolation de vous annoncer que toutes les familles de ma paroisse jouissent du précieux avantage de vous lire.

Je suis, Monsieur le Rédacteur, Votre Tout dévoué confrère. &c., &c.

Trois autres prêtres nous ont écrit à peu près dans les mêmes termes, depuis environ trois à quatre semaines. L’un d’eux ajoutait : “ J’ai sincèrement

regretté que la presse catholique du Canada ne vous ait pas secondé, quand vous avez parlé du luxe. Pourtant, c'est là une place dangereuse et profonde que tous les amis de leur pays sont intéressés à voir disparaître. Une autre suggestion dont vos confrères de la presse auraient dû s'emparer, c'est que chacune de nos familles, surtout celles qui sont un peu à l'aise, devraient travailler peu à peu à se former une bibliothèque d'ouvrages canadiens. On ne peut pas se faire d'idée des avantages spirituels et temporels que produiraient ces bibliothèques bien choisies. Quant à moi, j'ai déjà commencé à remplacer plusieurs des romans religieux qui étaient dans notre bibliothèque paroissiale, par des ouvrages canadiens, parmi lesquels se trouvent quatre exemplaires du premier volume de la *Gazette des Familles Canadiennes*."

Nous offrons nos plus sincères remerciements à ces bienveillants confrères, et nous leur donnons l'assurance que nous continuerons de faire tous nos efforts pour mériter toujours leur encouragement.

Le 29 de janvier s'éteignait, dans le calme, dans notre capitale, à l'âge avancé de 85 ans, Philippe Aubert de Gaspé, une de nos gloires littéraires. Sa mort a été un événement bien lugubre pour les amis du défunt ainsi que pour les amateurs de notre littérature nationale.

Nous apprenons à l'instant que Monsieur le Grand-Vicaire Taschereau a été nommé Archevêque de Québec. Ses bulles vont être prochainement expédiées de Rome.

FAITS DIVERS.

TERRIBLE ACCIDENT. — Un des accidents les plus lamentables est arrivé le 6 de février sur le chemin de fer de l'Hudson. Un train de 25 chars, contenant presque tous de l'huile de pétrole, avait quitté Albany, lorsqu'arrivé sur un pont de bois, à New-Hambourg, l'essieu d'un char se brisa, et le véhicule fut jeté en dehors de la voie, sur le garde-fou du pont. Presqu'au même instant, et avant qu'on put donner aucun signal, l'express arrivant avec la plus grande vitesse, se heurta avec une force terrible contre le char déraillé, mit le feu à l'huile, en éparpillant les matières enflammées et les débris fumants du char. L'engin ainsi que le tender furent précipités dans la rivière où ils s'engloutirent sous la glace. Le feu se communiqua aussitôt à des chars de bagage et à un char dortoir, qui à leur tour tombèrent à la rivière tout embrasés.

Quelques passagers réussirent à se sauver, tandis que les autres, au nombre de 20 à 25, furent écrasés, noyés ou brûlés.

Un instant après cet accident, le plus triste spectacle s'offrait aux regards de ceux qui accouraient sur le théâtre du désastre. Dans un coin d'un char, on trouva un monceau de cadavres calcinés et noircis, tout-à-fait méconnaissables. Trois squelettes, apparemment ceux d'une mère et de ses deux enfants, se tenaient aussi étroitement embrassés.

Les plus anciens conducteurs et ingénieurs de cette ligne déclarent qu'ils n'ont jamais vu accident plus tragique.

— Nous lisons dans le Journal d'Agriculture de St. Hyacinthe :

Nous venons de recevoir la *Gazette des Familles Canadiennes*, pour le 15 janvier 1871. Les matières qu'on lit dans cette excellente publication sont bien appropriées au nom qu'elle porte. Elle devrait être répandue dans toutes les campagnes. Les articles qu'elle contient, tout en excitant la curiosité et l'intérêt, sont propres à instruire et à inspirer du respect et de l'amour pour la foi de nos pères. Nos remerciements pour cet envoi.

— Un journal de Paris signale un fait curieux : dans un bail soumis à l'enregistrement, le locataire déclare " être tenu et s'oblige, " à ne point sous-louer à quelque personne que ce soit de la race allemande. C'est le complément de la ligne d'après laquelle les contracteurs s'engagent à ne rien vendre ni acheter jamais aux Prussiens et à leurs auxiliaires.

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

(Suite.)

M. le Curé.—Le Petit Baptiste qui n'oubliait rien de ce que peut suggérer la prudence, comprit qu'une maison ne doit pas être seulement respectable en elle-même, mais qu'elle doit encore afficher ce caractère de respectabilité au dehors, afin que chacun puisse dire d'elle : voilà une maison irréprochable. Comme M. P... était quelquefois retenu à sa chambre et que toutes les autres personnes de la maison étaient toutes jeunes, petit Baptiste chercha une vieille personne qui pourrait être au milieu de ces jeunes gens comme un ange gardien. Il jeta les yeux sur une des tantes qui était veuve, pauvre, mais d'une haute respectabilité. Il l'a fit donc venir et lui fit une position telle dans la famille, qu'elle se trouva très-heureuse d'être devenue l'objet d'un tel choix. D'elle, Mary et tous les serviteurs ne furent pas longtemps s'en s'apercevoir que cette femme méritait leur respect et leur affection. Tous s'attachèrent donc à elle, la regardaient comme une mère, et avaient pour elle tous les égards.

Quoique cette femme aussi distinguée par les qualités de l'esprit et du cœur que par sa prudence consommée, ne fut tenue qu'à surveiller les domestiques, cependant c'était un besoin pour elle de mettre la main aux travaux du ménage, et de ne jamais demeurer oisive. Aussi e'le rendait de

rès grands services, et aussitôt qu'on eut pu l'apprécier, il n'y avait pas jusqu'à M. P.... qui l'aurait vu partir avec le plus grand regret.

Voilà donc le premier but du petit Baptiste teint : une maison bien constituée sous tous rapports.

Après ce premier succès, il travailla à en obtenir un autre qui, pour avoir un caractère tout économique, n'en était pas, pour cela, d'une petite importance.

La maison de M. P.... était en pierre, à deux étages et froide comme une grange. Les divisions étaient loin d'être irréprochables. En hiver, quatre gros poêles chauffaient et bourdonnaient tout le jour, sans pouvoir réchauffer suffisamment les appartements. Ce défaut, entr'autres inconvénients, avait celui d'entraîner une dépense énorme de bois. On consumait, dans cette maison, dans les hivers les plus doux, au delà de 60 cordes de bois. Cette dépense exigeait un travail considérable de la part des hommes et des animaux.

Petit Baptiste après avoir tout examiné attentivement, calculé les dépenses exorbitantes que l'on faisait, et cherché le moyen de les faire disparaître en partie, proposa à M. P.... de faire de nouvelles divisions qui n'exigeraient que deux poêles au lieu de quatre, et de faire des réparations qui coûteraient au plus, une cinquantaine de piastres.

Après avoir examiné les plans du petit Baptiste, M. P.... lui dit en souriant : " Mon cher ami, je vous savais très habile dans la culture d'une terre et dans les soins à donner aux animaux, mais j'étais loin de soupçonner que vous fussiez architecte, et encore architecte des plus habiles. En vérité, si j'avais une église à bâtir, je ne voudrais pas en confier les travaux à d'autres qu'à vous. Quant à

cette maison, démolisez-la, rasez-la, faites-en tout ce que vous en voudrez, et je suis sûr qu'elle sortira de ses ruines plus élégante, plus propre, plus commode, plus chaude qu'elle ne l'est aujourd'hui; tant vous avez la main heureuse. Quant au plan que vous venez de me soumettre, tout mon regret est de ne l'avoir pas imaginé et tracé moi-même."

Petit Baptiste avait donc carte blanche; aussi, suivant son heureuse habitude de ne jamais remettre au lendemain ce qu'il pouvait faire le jour même, il se mit de suite à l'œuvre. Il acheta deux cents de planches bien sèches, fit lambrisser le pignon du nord-est de la maison, fit de nouvelles cloisons, abattit les anciennes, fit calfater et crépir, partout où le besoin s'en faisait sentir; et au bout de quinze jours, tous ses travaux de réparations étaient terminés, et avec une dépense de bois près des deux tiers moindre, on avait une maison bien mieux réchauffée et plus commode; au point que M. P... et Delle. Mary ne pouvaient se taire sur le succès de cette entreprise.

Les habitants.—Monsieur le curé, comme il pensait à tout, ce petit Baptiste, et comme il avait le coup d'œil juste!

M. le Curé.—Savez-vous, mes bons amis, comme la plupart d'entre vous auraient le coup d'œil aussi sûr que lui, et réussiraient aussi bien dans toutes leurs entreprises, s'ils voulaient s'en donner la peine et prendre les précautions qu'il prenait. Avant d'entreprendre une chose, petit Baptiste appelait toujours à son secours la réflexion, le calcul et l'étude. Aidé de ces trois puissans auxiliaires, il apercevait sans difficulté les avantages d'une entreprise, les dépenses et les bénéfices qu'offrirait l'exécution d'un projet.

Les habitants.—Mais, Monsieur le curé, la plu-

part d'entre nous ne savent ni lire, ni calculer ; il ne nous reste donc que la réflexion.

M. le Curé.—Il n'est pas nécessaire de savoir lire pour étudier ; l'étude dont je parle n'est autre chose que l'observation. — Observez attentivement tout ce qui se passe chez vous, autour de vous, et vous faites là une bonne étude qui vous sera très profitable. Quant au calcul, j'ai souvent observé que nos cultivateurs, même parmi ceux qui n'ont aucune instruction, sont généralement de bons calculateurs. D'ailleurs, aujourd'hui tous vos enfants savent lire et calculer ; utilisez leurs connaissances, ayez des journaux, des livres d'agriculture, faites lire les chapitres, les articles qui vous intéressent le plus ; faites-leur tenir vos comptes ; et ainsi vous aurez tous les auxiliaires que petit Baptiste appelait constamment à son secours.

Les habitants.—Monsieur le curé, il est difficile de vous embarrasser, et vous trouvez toujours le moyen de nous prouver que si nous ne réussissons pas mieux, c'est toujours notre faute, c'est parceque nous ne savons pas utiliser les ressources que la Providence met à notre disposition.

M. le Curé.—Vous me faites un beau compliment, je l'accepte, et j'avoue que si tous nos cultivateurs canadiens voulaient prendre conseil de leur curé et les suivre à la lettre, ils découvriraient qu'ils ont à leur disposition des ressources inépuisables. Savez-vous que quand il s'agit des qualités morales si nécessaires à la bonne tenue d'un ménage et d'une terre, personne ne peut les faire ressortir plus habilement que le prêtre. Tous les jours, à chaque instant, il s'occupe de vous, de vos intérêts spirituels et temporels, il vous étudie, il s'occupe de tous vos besoins ; car n'ayant pas de famille dont il ait à s'occuper, ses paroissiens, sa famille, ses enfants, et

leurs intérêts seuls l'occupent. Savez-vous ce que petit Baptiste disait un jour à ses voisins qui le félicitaient sur ses succès ? " Mes amis, tout ce que je sais en agriculture, je le dois au curé de la paroisse où je suis né et où j'ai fait ma première communion. C'est lui qui m'a prêté le premier livre d'agriculture que j'ai lu, qui a payé pour moi, pendant deux ans le journal d'agriculture que je reçois ; et si je fais la part de ses conseils, elle est bien plus grande encore. Le cher et vénérable pasteur, combien je lui dois ! . . . Mais ce que celui-ci a fait pour moi est un peu l'histoire de tous les curés. C'est un besoin pour eux de faire le bien."

Les habitants.—Comme la reconnaissance rend un homme estimable ! Quand bien même que petit Baptiste n'aurait pas d'autres titres à notre estime, ces quelques paroles que vous venez de nous citer, sont plus que suffisantes pour nous le faire aimer de tout notre cœur.

M. le Curé.—Je suis heureux de vous entendre faire un si bel éloge de la précieuse vertu de reconnaissance. Elle prouve que vous avez tous un bon cœur, et quand le cœur est bien fait, on est capable des plus grandes choses.

Mais revenons à notre petit Baptiste : Vous venez de voir comme il a tout réglé dans l'intérieur de la maison ; le choix du personnel, l'ordre établi partout, l'économie, &c., tout était au parfait ; et en voyant les améliorations qui avaient été faites en si peu de temps, on pouvait dire, sans crainte de se tromper : La main, qui a présidé à ces travaux et à cette organisation doit aussi étendre ses bienfaits au dehors et on doit la reconnaître dans tout ce qu'elle touche.

En effet, la maison était un miroir où se reflétaient tous les travaux de la ferme, la même intelli-

gence, le même esprit d'ordre présidait partout, à l'étable, à la laiterie, à la basse-cour, dans le champ, &c.

Nous allons en demeurer là pour ce soir ; car il nous faudrait sortir de la maison que pour n'y rentrer que dans quelques jours. En effet, dans nos prochains entretiens nous parcourrons et examinerons tous les bâtimens de la ferme depuis l'écurie jusqu'à la porcherie, et nous verrons tout en détails, ce qui pourra nous donner la matière de plusieurs causeries. Tout ce que désire, c'est que vous soyez toujours animés de la volonté d'imiter ce que vous verrez.

Les habitans.—Monsieur le curé, nous avons une bonne volonté à toute épreuve, d'ailleurs nos plus chers intérêts nous font une obligation de copier le beau modèle que vous nous mettez sous les yeux.

RECETTE.

Il arrive quelque fois qu'il se forme au pied des arbres fruitiers, dans les jardins, et même dans les armoires où l'on sert le manger, des fourmillières qui font de grands dégâts. Pour les faire disparaître complètement on prend du sel provenant des tonnes de morue. Deux ou trois poignées de ce sel accompagnées d'un léger arrosement suffisent pour les faire disparaître.

VIE ET VERTUS

DE LA BIENHEUREUSE

GERMAINE COUSIN

BERGERE.

I

Germaine Cousin naquit à Pibrac, village d'environ deux cents feux, dans la Viguerie de Toulouse, vers 1579.

Son père était un pauvre cultivateur, la tradition lui donne le nom de Laurent ; sa mère se nommait Marie Laroche. L'enfant qui venait accroître cette famille indigente parut, dès les premiers instants, vouée à la souffrance et aux afflictions. Elle apportait en naissant de cruelles infirmités, étant percluse de la main droite et atteinte de scrofules. A peine sortie du berceau, elle devint orpheline : Dieu lui retira sa mère. Et comme s'il fallait que toutes les épreuves à la fois s'accumulasent sur cette tête si frêle, le père de Germaine ne tarda pas à se remarier. Cette seconde femme eut des enfants. Ainsi qu'il arrive trop souvent, au lieu de prendre en pitié l'orpheline que la Providence lui confiait, elle la prit en aversion. Voilà donc de quelle sorte Germaine commença la vie : pauvre, infirme, orpheline, placée sous le joug d'une marâtre. Mais n'en jugeons pas comme le monde ; ce furent là les premières grâces de Dieu : jetant tout de suite dans le creuset l'or de cette âme, il en tira tout de suite le trésor épuré dont il voulait enrichir la terre et le ciel. C'est aux misères de sa condition que Germaine dut l'éclat hâtif de son humilité, de sa patience et de ses autres vertus. Elle aima la douleur comme une sœur née avec elle, placée avec elle dans son berceau, sa constante et son unique compagne depuis son premier cri jusqu'à son dernier soupir.

Dès qu'elle fut en âge, sa marâtre, qui ne pouvait la souffrir dans la maison, la mit à la garde des troupeaux. Elle y resta jusqu'à la fin de ses jours.

La solitude est mauvaise à qui n'y vit pas avec Dieu, et ce métier de pasteur dans la liberté des champs, si innocent en lui-même, est loin, trop ordinairement, de protéger les mœurs des enfants qu'on y emploie, outre qu'il les condamne à une profonde et dangereuse ignorance des choses spirituelles. Pour Germaine, ce fut un repos et une faveur, une source de lumière et de bénédictions. Le grand Dieu qui se cache aux savants et aux superbes, mais qui aime à se révéler aux petits et aux humbles, se faisait entendre au cœur de la petite bergère par les merveilles de la création au milieu desquelles elle vivait, les contemplant des regards intelligents de l'innocence. Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu ! Ils le verront dans le livre qu'il a écrit pour eux sur les tentes du ciel semées d'astres brillants, et sur la surface de la terre couverte d'herbe et de fleurs.

On ignore de qui Germaine reçut les premières leçons, quelle voix amie de son infortune lui révéla les grandes vérités du salut. En tout cas, cette voix fit peu et n'eut pas beaucoup à faire. Dieu lui-même acheva l'éducation chrétienne de sa servante. Ainsi Germaine sut de bonne heure ce que n'apprennent jamais ceux qui ne demandent pas à Dieu de les instruire.

Dans les solitaires entretiens de ce grand Dieu, créateur de toutes choses, avec cette chétive enfant, moins précieuse peut-être aux yeux de la plupart des hommes que l'indigent troupeau sur lequel elle yeillait, tout devenait parole et lumière, tout était force, espérance et consolation. Entourée des créatures de Dieu, elle les entendait louer Dieu, et tous les mouvements de son âme s'unissaient à leur cantique éternel. Désormais donc le monde n'avait rien à enseigner à cette ignorante qui connaissait Dieu, et rien à donner à cette indigente qui aimait Dieu.

Moyennant cette grâce, la solitude que lui imposait sa profession lui devint délicieuse, non pas tant parce qu'elle s'y trouvait à l'abri des duretés et des mauvais traitements de sa marâtre, que parce qu'elle y jouissait de la présence de Dieu. *O beata solitudo, o sola beatitudo !* O bienheureuse solitude, ô seule béatitude ! disaient les Pères du désert. Aussi savante

dans la science de la vie par le seul instinct de sa piété et de son amour que les saints solitaires l'étaient devenus après une longue expérience des choses humaines, notre petite bergère se créait une retraite dans la retraite même. Jamais on ne la vit rechercher la compagnie des autres enfants ; leurs jeux ni l'attiraient pas, et leurs rires ne troublaient point ses recueils. Elle ne parlait quelquefois aux filles de son âge que pour les exhorter à se souvenir de Dieu.

(à continuer.)

ANNONCE.

UN de nos agents de Montréal, M. Pierre Picard, a en mains un riche assortiment d'ornements d'église, de tableaux, de livres d'écoles, etc. Tous ces objets sont livrés à des prix excessivement réduits, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché.

CONDITIONS.

La *Gazette des Familles Canadiennes* paraît tous les quinze jours. Le prix de l'abonnement, qui n'est que D'UN ÉCU, doit être payé invariablement au commencement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressées au rédacteur, à St. Jean Chrysostôme.

☞ Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemplaires, à recevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer à Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché.

A Montréal, le Révd. M. Picard, du séminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier, et M. Pierre Picard marchand d'ornements d'église, sont chargés d'enregistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbé J. Gagné, du séminaire de cette localité nous rendra les mêmes services.